



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/160
17 février 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

NOTE VERBALE DATÉE DU 16 FÉVRIER 1999, ADRESSÉE AU
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LA MISSION PERMANENTE DE LA
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

La Mission permanente de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de se référer au document publié le 15 janvier 1999 par le Secrétariat sur "Les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen" (S/1999/25), et à la note du Président du Conseil de sécurité (document S/1996/704 du 29 août 1996) sur la "simplification de la liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi". La Mission permanente de la Jamahiriya arabe libyenne souhaite que, compte tenu de leur extrême importance, les questions ci-après soient maintenues sur la liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi :

10. Lettre datée du 3 décembre 1971, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Algérie, de l'Iraq, de la République arabe libyenne et de la République démocratique populaire du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/10409).
18. Demande du Pakistan et de la République arabe libyenne tendant à ce que le Conseil examine la grave situation résultant des récents événements survenus dans les territoires arabes occupés (S/12017).
24. Lettre datée du 19 février 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/15615).
25. Lettre datée du 8 août 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/15914, S/15914/Add.33).
27. Lettre datée du 22 mars 1984, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/16431).

30. Lettre datée du 15 avril 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/17991).

33. Lettre datée du 4 janvier 1989, adressée au Président du Conseil de sécurité par les Chargés d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Jamahiriya arabe libyenne, et de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/20364).

La Mission permanente de la Jamahiriya arabe libyenne vous serait obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note verbale comme document du Conseil de sécurité.
